

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt et un, le dix sept juin à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Christian HUBAUD, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 41
DATE DE LA CONVOCATION	10/06/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	24/06/2021

OBJET :

ZA La Beaume : vente de la parcelle A669

Étaient présents :

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Jean-Claude LAFONT , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , Mme Mélodie GAILLARD , M. Thierry PLETAN , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , Mme Annie LEDIEU , M. Benjamin CORTESE , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Gérald CHENAVIER , M. Hervé COMBE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Christian CADO procuration à M. Vincent MEDILI, M. Bernard LONG procuration à Mme Mélodie GAILLARD, Mme Carole LAMBOGLIA procuration à M. Roger GRIMAUD, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Christian PAPUT procuration à M. Daniel BOREL, M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Laurence ALLIX, M. Roger DIDIER procuration à M. Christian HUBAUD, Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Claude BOUTRON, Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Françoise BERNERD, Mme Catherine ASSO procuration à Mme Rolande LESBROS, M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, Mme Solène FOREST procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, M. Daniel GALLAND procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle DAVID

Absent(s) :

M. Rémi COSTORIER, M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Marie-José ALLEMAND

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Laurence ALLIX, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération du 8 décembre 2020, votre assemblée s'est prononcée favorablement pour la vente à Madame Jamila ES-SOUIBA, demeurant 88 route de Sainte Marguerite à Gap, de la parcelle A 669 de la zone d'activités de la Beaume, d'une superficie de 4179 m² afin d'y développer une activité de négoce-réparation de poids lourds neuf et occasion. Après étude architecturale du projet par l'acquéreur et prise en compte des contraintes déjà évoquées, la délimitation de la parcelle est modifiée et portera sur une superficie plus réduite de 3813 m² environ qui fera l'objet d'un document d'arpentage réalisé par un géomètre.

Le prix de vente demeure identique à celui défini dans la délibération du 8 décembre 2020, de même que les autres termes de la délibération, notamment le versement par l'acquéreur d'une somme égale à 10% du prix lors de la signature de la promesse de vente et l'acquisition préalable par la Communauté d'agglomération sous la forme d'un acte administratif, de la parcelle foncière concernée auprès de la commune de La Saulce au prix de 21,86 € le m², comme déterminé dans la délibération du 14 décembre 2017.

Décision :

Il est proposé, sur l'avis favorable de la Commission Développement économique, Finances et Ressources humaines, réunie le 8 Juin 2021 :

- **Article 1** : d'autoriser Monsieur le Président à signer avec Madame ES-SOUIBA ou avec toute autre personne physique ou morale que cette dernière pourrait substituer dans ses droits, la promesse de vente ainsi qu'ultérieurement l'acte authentique de vente de la parcelle foncière décrite précédemment au prix de 45 € HT le m².
- **Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président à effectuer l'ensemble des formalités administratives et comptables nécessaires à la mise en oeuvre de la présente délibération.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 56


Le Vice-président
Roger GRIMAUD

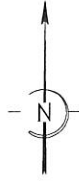
Transmis en Préfecture le : 25 JUIN 2021

Affiché ou publié le : 25 JUIN 2021

Terrain cédé par la commune de La Saulce
Parcelle DNC c pour une contenance cadastrale de

Terrain restant la propriété de la commune de La Saulce
Parcelles A n° 669b et 669c

Echelle : 1/ 500



-N= 4142.050

N= 4142.050

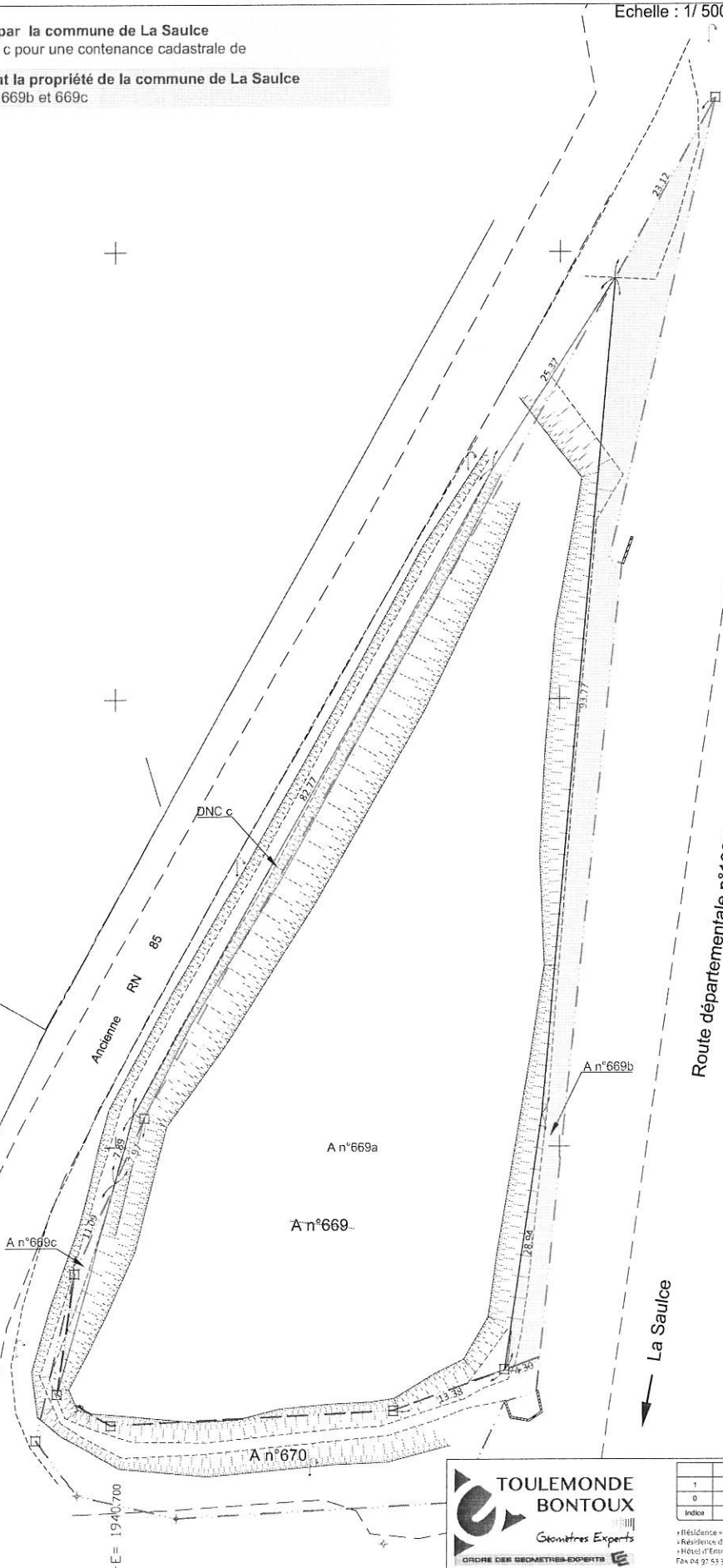
-N= 4142.000

N= 4142.000

-N= 4141.950

N= 4141.950

A n° 496



Tallard

La Saulce

LEGENDE

- Bord voirie
- Mur
- Talus
- Station de référence
- Piquet
- Borne ancienne
- Limite de division
- Application cadastrale, en l'absence de bornage contradictoire, les limites figurées sont indicatives et non opposables aux tiers.
- Limite fixée en Mars 2016 par le cabinet Toulemonde-Bontoux (Réf: 23/16 - 16134)
- Limite bornée le 26/01/2016 conformément au plan de cession dressé en mai 2003 par le cabinet(réf: 194/02)

Système de coordonnées X, Y : CC45 - Téria
Nivellement rattaché au NGF - Téria

TOULEMONDE BONTOUX
Geomètres Experts
ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS

N°	Objet	Date	Etat	CH	ET
1	Etablissement du Plan	25/21	21436	03/08/2021	CH ET
0	Etablissement du Plan	23/16	16134	06/04/2016	CH ET
Indice	Modifications	Archive	Dossier	Date	Resp. GE

* Résidence : Les Terrasses de Bonne - 4 rue des Jardins - 05000 GAP - Tél. 04 92 51 37 22
* Résidence de l'Embrunais - 8 rue de la Liberté - 05100 EMBRUN - Tél. 04 92 21 37 20
* Néocad d'Entreprise - Zone Caplart - Bât. 26 - 1816 avenue Simon Polissier - 04400 BARCELONNETTE - Tél. 04 93 51 37 23
Fax 04 92 53 35 57 - e-mail : toulemonde.bontoux@orange.fr

E = 1940.000

N = 4142.100